

Football/Le point de la 8e journée du National Foot 1

Pélican et Akanda, seuls clubs encore invaincus

Serge A. MOUSSADJI

Libreville/Gabon

LA huitième levée du National Foot 1 a adoubé l'AS Pélican. Ce club reste leader du championnat et est la seconde équipe à conserver, pendant deux journées, la tête de la première division. Notamment après Akanda lors des 1re et 2e levées. Mais ce n'est pas la seule bonne nouvelle pour les joueurs de Koffi Muni, car ces derniers sont toujours invaincus et leur artificier en chef, Dorian Allen Nono, n'en finit plus d'enfiler les buts, comme des perles. Avec 11 réalisations en 8 journées, Allen Nono vient

de dépasser le total des buts de son ancien coéquipier et meilleur buteur de la saison dernière, Casimir Ninga (ancien de Mangasport et désormais à Montpellier, Ligue 1 - France) et pointe désormais à une longueur du meilleur buteur de la saison 2012-2013, Malick Evoua (12 buts pour l'ex-attaquant du CF Mounana) et à 5 buts du record détenu par le meilleur buteur de la saison 2013-2014, Ablaye Mbengue Vieux (16 buts pour l'ancien attaquant du FC Sapins).

Mounana, qui avait joué contre l'Olympique de Mandji deux heures avant la confrontation Pélican-USO, avait pensé que sa large vic-



Photo : BANDOMA

Allen Nono (ici en sélection A') domine le classement des buteurs du National Foot 1.

toire sur les Olympiens (7-1) aurait été suffisante pour, soit reprendre la première

place du classement, soit retrouver le podium duquel il avait été éjecté lors de la journée précédente. Un espoir vite éteint par Pélican (2-0 contre USO), Akanda (vainqueur de l'USB, 0-1) également toujours invaincu cette année et Mangasport (dominateur du CMS, 2-0). Du coup, ce trio de tête, fermé après la septième levée, demeurerait inchangé. Seul réconfort pour les Mounanais, occuper la quatrième position et n'être qu'à deux petits points des trois premiers du championnat. Derrière le "Big Four" du National Foot, les autres formations s'amusent à se faire des croche-pattes. Comme Nguen'Asuku, qui a battu

POG FC (2-1) et qui est à sa deuxième victoire contrairement à ce que nous avons annoncé la veille. Cette belle issue permet à la Vipère de Masuku de prendre trois places, passant de la 12e à la 9e position. Sa victime portgentillaise demeure scotchée à la 11e place et enregistre sa 4e défaite de la saison.

Pendant ce temps, l'autre club marigovéen, le Stade Mandji, poursuit sa remontée au classement, passant de la 9e à la 7e place, après avoir dominé le Stade migovéen (2-0). Un score qui enfonce un peu plus les Migovéens, derniers du championnat, et fait sonner leur sixième défaite de cette

édition 2015-2016.

Dans la rencontre qui opposait Missile et le FC 105, le premier a pris le dessus sur le second (2-0). Conséquence, Missile occupe la sixième place et les Canoniers dégringolent de la 8e à la 10e position, tout en enregistrant leur 3e défaite de l'année.

Mais, outre, la rencontre la plus prolifique de l'ère professionnelle (Mounana-Olympique de Mandji, 7-1), la huitième journée s'est terminée sur un autre chiffre intéressant. Aucun match nul n'a été enregistré. Toutes les sept parties de cette levée se sont soldées par des victoires. Une première pour cette saison.

Le "Abdou Djamilou Atchabao" de toutes les questions

Serge A. MOUSSADJI

Libreville/Gabon

LA liste des joueurs gabonais devant participer au prochain CHAN, qui aura lieu au Rwanda dans quelques jours, continue d'alimenter les débats sur les réseaux sociaux, les bureaux et les chaumières. Tant les éléments choisis pour représenter le Gabon à cette compétition internationale posent problème. Notamment ceux de la ligne d'attaque.

Lors de la rencontre contre Vita Club de la République démocratique du Congo (RDC), jouée le 27 décembre 2015 à Kinshasha, Stéphane Bounguendza avait présélectionné 22 footballeurs locaux. Il y avait, pour les attaquants, Allen Nono (AS Pélican), Richy

Mbemba Mandrault (AS Pélican), Lionel Yakouya (AS Mangasport), Romuald Ntsitsigui Ewouta (AS Mangasport), Aaron Boupendza (CF Mounana), Cédric Ondo Biyoghe (CF Mounana), Rick Martial Allogho Mba (CF Mounana) et enfin Axel Meye (Akanda FC).

Après ce match, chacun se dit alors que le sélectionneur des A' a une vision plus claire de son effectif, et ne devrait pas réserver de grande surprise pour la liste finale. Mais c'était bien mal connaître le bonhomme. Lors de la présentation de sa liste définitive, ce lundi 4 janvier 2016, Bounguendza a décidé de bouleverser un peu sa liste de buteurs. S'il a conservé Allen Nono, Richy Mbemba Mandrault, Romuald Ntsitsigui Ewouta, Aaron Boupendza, Cédric Ondo Biyoghe et Axel Meye



Photo : Wilfried MBINAH

L'attaquant de CF Mounana, Djamilou Atchabao (en jaune), au centre d'une polémique qu'aurait pu lui éviter Stéphane Bounguendza.

(malheureusement ce dernier aurait filé du côté de la Turquie, pour passer d'improbables tests et ne serait donc pas présent pour le CHAN), on s'est étonné de

l'éviction de Lionel Yakouya (mis sur liste d'attente) et de Rick Martial Allogho Mba (en manque de temps de jeu à Mounana). A la place de ces deux hommes, le coach a décidé d'intégrer Abdou Djamilou Atchabao.

D'où cette simple question : que vient faire ce joueur d'origine togolaise et donc fraîchement naturalisé dans l'effectif final? Surtout que ses performances ne plaident pas pour lui et ne justifient pas sa sélection.

L'une des raisons qui pourrait être à l'origine de la non-sélection de Rick Martial Allogho Mba est qu'il ne joue pas beaucoup avec son nouveau club de Mounana, depuis le début de la saison. Or, ce même reproche peut être fait au jeune footballeur d'origine togolaise de 25 ans. Abdou Djamilou Atchabao ne joue

lui aussi presque pas, puisqu'il est le plus souvent remplaçant et ne rentre que pour quelques minutes.

De plus, sa sélection a surpris de nombreuses personnes, puisqu'il n'a pas participé à la préparation des A'. S'il est vrai que Rick Martial Allogho Mba ne joue pas actuellement avec Mounana, il a au moins le mérite d'avoir vécu avec le groupe et d'en connaître les moindres ressorts. De plus, un coach intelligent saurait qu'un joueur, qui reste sur une belle saison 2014-2015, ne perd pas de sa valeur aussitôt et saurait se servir de la sélection pour le relancer. Sauf à vouloir aussi lui couper les ailes.

La présence de Djamilou Atchabao détonne et étonne. On aurait pensé qu'elle était justifiée par ses performances en club.

Or, il s'avère que ce n'est pas le cas. Depuis octobre 2012, date de son transfert de Tigre noir Zéphyr (Togo) à Mounana, ce jeune joueur ne brille par sa capacité permanente à percer les filets.

Sur les trois dernières éditions, cet élément ne figure même pas parmi les trois meilleurs attaquants de chaque saison. Pis, Djamilou Atchabao ne fait pas partie des vingt meilleurs strikers du National-Foot 1, si on en croit le dernier décompte de la Linaf, après huit journées.

D'où cette autre question : pourquoi avoir mis Lionel Yakouya (AS Mangasport) sur liste d'attente, alors qu'il a déjà trois buts et est un des attaquants vedette de son club?

Ces points révèlent simplement toute l'incongruité de la liste de Stéphane Bounguendza.

Après la publication de la liste des 23 Panthères A'

La loi continue d'être piétinée

A.M

Libreville/Gabon

DE quoi parle-t-on ? D'une question déjà largement évoquée dans ces mêmes colonnes : les naturalisations à tout va des footballeurs (voire des athlètes d'autres disciplines sportives) étrangers évoluant dans notre championnat. Du reste, d'autres médias et même les réseaux sociaux s'y sont déjà intéressés. C'est dire combien cette pratique heurte véritablement la sensibilité du plus grand nombre de Gabonais, d'autant qu'elle ne cadre pas toujours avec les dispositions légales en la matière.

Pour mieux cerner le problème, il y a lieu d'abord de déclinier les prescriptions du Code de la nationalité pour que l'obtention de la

nationalité, en l'espèce, se fasse par décret du président de la République, sur demande du postulant après enquête, si ce dernier réside au Gabon sans discontinuité depuis au moins cinq ans (article 30 et 31 du Code de la nationalité). Toutefois, les conditions de ce délai peuvent être réduites ou même ne pas être exigées si l'étranger demandeur a rendu ou est susceptible de rendre des services « exceptionnels » au Gabon ou celui dont le conjoint ou l'un des parents, même adoptifs, acquiert la nationalité gabonaise.

Or, nombreux sont les sportifs, notamment les footballeurs, qui ne remplissent pas forcément ces conditions avant d'obtenir la nationalité gabonaise. Et le doute de voir Abdou Atchabao, dit Papson (d'ori-



Photo : BANDOMA

La naturalisation de Pape Landing Sambou, sociétaire du CF Mounana, pour intégrer les U23 n'a jamais été à son avantage.

gine togolaise) ou même Prince Junior Ndinga Ongolo (d'origine congolaise naturalisé alors qu'il évoluait à Nguen'Asuku) remplir ces conditions a fini par gagner de nombreux

compatriotes.

Ces néo-compatriotes à peine débarqués (ils n'y sont que depuis trois ans) n'ont rien produit d'exceptionnel au point de mériter une naturalisation expresse (ce ne sont que deux joueurs de seconde zone). Pas plus qu'ils n'ont officiellement de conjointes gabonaises, de même qu'adoptés dans le strict respect des conditions fixées par la loi.

La question de la naturalisation des joueurs étrangers ne se pose pas qu'au Gabon. Non convoqué en sélection brésilienne, Deco prend la décision en 2003 de jouer pour le Portugal. Les médias, les supporters et la majorité des Portugais se prononcent contre la sélection du Brésilien d'origine. Son coéquipier à l'époque, et pas des moindres, Luís Figo dé-

clare à son encontre : « Si tu es né en Chine, tu dois jouer pour la Chine. » Des propos d'un ressortissant de la vieille Europe (celle dite civilisée) à l'encontre d'un joueur qui faisait pourtant partie des meilleurs milieux de terrain de son époque. Et un autre footballeur de dire : « On peut savoir chanter l'hymne national de son pays d'adoption, mais on ne le ressent pas de la même manière, selon qu'on soit natif ou adopté. »

Loin d'être le fait de leurs talents respectifs, la présence en équipe nationale de Abdou Atchabao et Junior Ndinga tient, pour le premier de son appartenance à CF Mounana, l'équipe chère à Hervé-Patrice Opiangah, qui jouit désormais d'une influence indéniable dans le milieu du football; et pour le se-

cond, pour l'amour que voue Stéphane Bounguendza au club militaire dont il est intrinsèquement membre.

D'autant qu'il n'est pas compréhensible que l'équipe nationale puisse regorger de six joueurs de ce club (à peine 6e au classement) qui plus est, ne produit pas forcément le meilleur football en ce début de championnat. Pis, un des joueurs convoqués joue les seconds rôles dans cette équipe militaire (lire par ailleurs).

Certes, l'heure n'est pas encore au bilan, le sélectionneur ne devant être jugé qu'à l'aune de ses résultats, mais il y a lieu de se montrer plutôt ouvert, et non s'enfermer dans des certitudes aux conséquences souvent néfastes, le jour du jugement.